Fiche TECHNIQUE

BARNIER ® 9060P

Papier de masquage 3 jours

DESCRIPTION

Le 9060P est un papier semi crêpé enduit d'un adhésif caoutchouc solvant.

CARACTERISTIQUES

- Ruban de masquage professionnel pour les peintres en bâtiment et les plâtriers (à usage en intérieur),
- Adapté à la peinture au pinceau comme au pistolet avec séchage à température ambiante,
- Convient pour toutes applications de fermeture, fixation, maintien et masquage jusqu'à 60ºC (1 heure).
- Application jusqu'à 3 jours

AVANTAGES

- S'enlève proprement à température ambiante
- Bonne accrochage de la peinture
- Bon pouvoir adhésif
- Bonne résistance à l'eau et aux agents chimiques
- Déroulement facile et contrôlé
- Résistant à l'humidité aux produits chimiques, laques et solvants légers
- Tenue en température: +60°C (1 heure)

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Propriétés Techniques	Valeur Nominale	Unité	Méthode d'essai
Adhésion sur acier	2.2	N/cm	AFERA 5001
Allongement à la rupture	9	%	AFERA 5004
Résistance à la traction	35	N/cm	AFERA 5004
Épaisseur totale	120	µm	AFERA 5006

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.

Note:

****This will be taken from the core product for the SAP Material Group****

PRÉSENTATION STANDARD

- Couleurs: Naturel
- Axe / Mandrin: mandrin en carton de 76 mm portant la marque Scapa
- Conditionnement: Film rétractable individuel avec 2 étiquettes
- Longueur du rouleau: 50 mètres
- Largeur du rouleau: 19, 25, 30, 38 et 50 mm

RECOMMANDATIONS

Les rouleaux doivent être stockés à plat, dans leur emballage d'origine, à l'abri des poussières, de la lumière, de l'humidité et des émanations de solvant, à une température comprise entre +10°C et +30°C. Dans ces conditions, la durée de stockage des rouleaux dans un climat tempéré ne doit pas dépasser 12 mois. Les surfaces doivent être propres, sèches, exemptes de poussière, de graisse, d'huile ou de tout autre contaminant.
Les rubans de masquage Scapa ne conviennent pas à une exposition extérieure et ne doivent pas être exposés longtemps à la lumière car il serait difficile de les enlever. Ils s'enlèvent proprement mais cela peut varier en fonction des types de surface, laques, primaires et peintures ainsi que de la température de la surface. Pour de meilleurs résultats, enlever le ruban aussitôt après l'application des peintures en le tirant lentement avec un angle de 90°à une vitesse constante.

En raison de la diversité des matériaux employés par l'utilisateur, l'essai effectué par l'utilisateur lui-même constitue le moyen le plus sûr de tester le matériau avant son application effecive.

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.